



Magnis Formation
12 place Bir Hakeim
69003 Lyon

Tél. : 04 82 53 58 94
Fax : 09 72 14 73 95

info@magnis-formation.fr
www.magnis-formation.fr

Numéro de Déclaration :
82 69 13786 69
*(cet enregistrement ne vaut
pas agrément de l'état)*

Code NAF :
8559A

SIRET :
809 511 793 00022

TVA intra-com :
FR 32809511793

PROGRAMME FORMATION RECYCLAGE

RECYCLAGE AUTORISATION DE CONDUITE SELON LA RECOMMANDATION R490 GRUE AUXILIAIRE DE CHARGEMENT

Durée : 1 jour / 07 heures

Lieu : intra-entreprise sur site

Objectifs :

- Être capable de conduire une grue auxiliaire de chargement en toute sécurité afin d'obtenir son CACES R490.
- Acquérir le savoir-faire nécessaire.
- Connaître la réglementation

Public visé : Toute personne amenée à conduire des grues de chargement.

Prérequis :

- Etre âgé de 18 ans minimum
- Etre apte physiquement (certificat médecine du travail)
- Lire et écrire le français.
- Être en possession du permis C

Méthode pédagogique :

- Apports théoriques : Vidéo, documentation, livret de formation
- Exercices pratiques
- Aires d'évolutions
- Animation active et interactive

Points abordés :

- **Théorie (0,5 jour / 03 heures 30) :**
 - La sécurité
 - Le rôle et la responsabilité du conducteur, du constructeur, de l'employeur
 - Les risques professionnels
 - Les caractéristiques générales
 - Le rôle et le fonctionnement des différents composants
 - Notions élémentaires de physique
 - Conditions d'équilibre
 - La stabilité



Magnis Formation
12 place Bir Hakeim
69003 Lyon

Tél. : 04 82 53 58 94
Fax : 09 72 14 73 95

info@magnis-formation.fr
www.magnis-formation.fr

Numéro de Déclaration :
82 69 13786 69
*(cet enregistrement ne vaut
pas agrément de l'état)*

Code NAF :
8559A

SIRET :
809 511 793 00022

TVA intra-com :
FR 32809511793

- Les règles relatives à la position de la flèche et des stabilisateurs lors des déplacements
- La signalisation sur site
- Les règles de bonne pratique
- Les opérations interdites
- Les EPI (Equipement de Protection Individuelle)
- Les différents accessoires de levage
- Les règles d'élingage
- Les principales anomalies

○ **Pratique (0,5 jour / 3 heures 30) :**

- La prise de poste
- La mise en service
- Vérifier les documents réglementaires
- La VGP (Vérification Générale Périodique)
- Vérifier la présence et la validité de l'extincteur
- Stabiliser le porteur et déplier la grue de chargement
- Vérifier la grue et les dispositifs de sécurité
- Vérifier l'adéquation de la grue auxiliaire à l'opération de manutention envisagée
- Réaliser des manœuvres, en mouvements simples et en mouvements combinés
- Prendre et déposer une charge à un endroit précis et visible
- Prendre et déposer une charge à un endroit précis et non visible
- L'élingage de charges longues
- Maîtriser et rattraper le ballant
- Comprendre les gestes de commandement
- Communiquer par radio
- La fin de poste
- Replier la grue auxiliaire de chargement
- Effectuer les opérations d'entretien journalier
- Faire un compte rendu des anomalies et dysfonctionnements

Option télécommande :

- Les risques liés à l'utilisation de la télécommande
- Vérifier les équipements de transmission
- Les manœuvres
- Se positionner pour avoir la meilleure vision tout en restant hors de la zone de risque